

Éducation - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer, pour les séjours en classes transplantées ou de découverte, les sommes suivantes :

↳ École élémentaire Ile de France : séjour de 19 élèves de CM2 au centre des Fauvettes de Levier, du 12 au 16 juin 2006, subvention de 790,40 €, à verser à la coopérative scolaire.

↳ École élémentaire Rivotte : séjour de 23 élèves de CM1-CM2, à Mons en Belgique, du 16 au 19 mai 2006, dans le cadre d'un échange scolaire sur le thème «maquette de rêve, découvrons et échangeons notre ville», en partenariat avec l'association MAPE (Maquette, Architecture, Patrimoine, Environnement), subvention de 1 450 €, à verser à la coopérative scolaire.

↳ École élémentaire de la Butte : séjour aux Grangettes de 25 élèves de CM1 du 15 au 20 mai 2006, subvention de 1 248 €, à verser à la coopérative scolaire.

↳ École élémentaire Tristan Bernard : séjour à Rochejean de 18 élèves du 8 au 10 février 2006 et de 46 élèves du 9 au 10 février 2006, subvention de 1 214,72 €, à verser à l'AROEVEN.

Les subventions d'un montant total de 4 703,12 € seront versées à l'issue des séjours, après communication du nombre d'élèves présents.

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur cette répartition, et en cas d'accord, à prélever ces sommes sur les crédits de l'exercice courant inscrits au chapitre 65.255/6574 CS 21100.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur l'attribution de ces subventions.

Récépissé préfectoral du 19 avril 2006.